

Ordre du jour	Synthèse des échanges
Approbation précédent compte-rendu	Validation
Point d'activité sur les travaux en cours	<p><b>Aménagement devant Terre en couleurs :</b> Présentation du projet par L. Celik et M. Arpin. Compte tenu de son poids, le diaporama présenté n'est pas joint au compte-rendu (les personnes souhaitant le consulter peuvent s'adresser au service Démocratie Locale pour le récupérer sur clé USB). Les propositions sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• stationnement sauvage devant le centre social : installation de bacs à fleurs</li> <li>• suppression des deux places de stationnement devant l'entrée du parking (installation de plots ou bacs à fleurs). Ces places ne sont pas utilisées par les parents</li> <li>• Priorité de la rue des Lazaristes à signaler car non respectée</li> <li>• rue des Marguerites : problème de la haie Logidia qui bouche la vue + problème de vitesse de circulation</li> <li>• problèmes importants pour la circulation piétonne rue Bouvard et rue Montholon notamment pour les collégiens qui l'empruntent.</li> </ul> <p>Les réactions sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• veiller à prendre en compte les usagers concernant le stationnement sauvage</li> <li>• l'installation de bacs en remplacement des places de stationnement risque d'obstruer la vue à la sortie du parking</li> <li>• la rue des Marguerites est une rue de shunt où la vitesse est souvent trop élevée : installation de ralentisseurs ?</li> </ul> <p>→ Il est indiqué qu'une visite de terrain avec l'élue référente aux travaux sera organisée le lundi 7 décembre pour aborder les problématiques de vitesse rue Marguerites, de priorité rue des Lazaristes et de stationnement rue des Lilas. L'horaire 9h, est décidé par les conseillers citoyens.</p> <p><b>Rencontre avec le proviseur du lycée Pardé</b> Problème de civisme avec les élèves dans ce quartier. Le point est reporté à la prochaine plénière</p> <p><b>Comité Consultatif de Programmation (CCP)</b> Retour sur la 1ère réunion (cf compte-rendu joint). Jean-Louis Journet excusé, présentation M.Arpin. Le critère « image de la ville » n'est pas forcément très pertinent du point de vue de M. ARPIN Enveloppe de 100 000 € : à clarifier. Il est rappelé que l'enveloppe de 100 000 € laissée à la décision des conseils citoyens correspondra à de petits aménagements. D'autres aménagements proposés intégreront la liste globale de la ville qui est arbitrée chaque année et bénéficie d'une enveloppe beaucoup plus importante. Point de rappel sur le fonctionnement de ce comité : Pour la programmation des travaux de l'année 2017, les conseillers citoyens ont jusqu'à février pour déposer des demandes. Une fiche à remplir est proposée pour aider (cf pièce jointe). Les fiches doivent obligatoirement</p>

	<p>être validées en plénière avant d'être transmises au service démocratie locale. Ensuite tout au long de l'année des demandes peuvent être faites mais qui ne seront pas traitées dans le cadre de la programmation 2017 et cela en raison de la nécessaire anticipation des travaux à faire par les services.</p> <p>Les projets déposés concernent tous types d'aménagement possibles dans l'espace public : mobilier, signalétique, cheminements, végétation etc.</p> <p>Il est indiqué que pour les interventions d'urgence il fallait passer par d'autres procédés : n° vert de la ville (0 800 00 10 53) / mail : <a href="mailto:democratielocale@bourgenbresse.fr">democratielocale@bourgenbresse.fr</a></p> <p>Une fiche « proximité » est également donnée aux conseillers citoyens qui souhaiteraient poser une question lors de la séance plénière.</p> <p><b>Groupe Nature en Ville</b> (cf compte-rendu joint) Présentation C.Marquis. Proposition d'un habitant d'aménager un jardin sur le terrain de la caserne Brouet</p> <p><b>Groupe Vivre ensemble, isolement intergénérationnel</b> Présentation du travail du groupe par E. Bourne et M. Joly (cf diaporama joint) Réactions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• travail déjà réalisé dans le cadre de l'accès aux droits pour les nouveaux arrivants (fiches visibles sur le site internet) Les propositions faites par le groupe de travail vont au-delà de cette première approche.</li> </ul>
<p>Réflexion sur aménagement de l'avenue Alsace Lorraine</p>	<p>Travail en sous-groupes sur des propositions autour des thématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vie de l'avenue : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Fermeture de la circulation de l'avenue à hauteur du square Lalande</li> <li>○ Rafranchissement de la façade des immeubles</li> <li>○ Ouverture des bars, restaurants le dimanche</li> <li>○ Des associations commerçantes dynamiques et responsables de leurs animations</li> <li>○ Des commerçants avenants</li> <li>○ Des navettes gratuites en provenance du Champ de foire, de la gare, d'Ainterexpo</li> <li>○ Suppression des services (banques, assurances, agences immobilières mais installation d'une crèche/garderie, d'une salle intergénérationnelle)</li> </ul> </li> <li>• Déplacements : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rendre la rue piétonnière suite au constat de difficulté de cohabitation piéton/vélo/voiture/bus</li> <li>○ Rendre le centre ville aux piétons</li> <li>○ Trop de circulation aujourd'hui</li> <li>○ Réduire le stationnement à un seul côté (côté opposé à la bande cyclable)</li> <li>○ Maintenir la circulation des bus (à sens unique?)</li> <li>○ Comment va s'organiser la sortie du Palais de Justice ? En lien avec l'ouverture du parc de la Madeleine ?</li> <li>○ Aujourd'hui : un axe de circulation sans vie / Avant : rue commerçante où l'on flânait</li> <li>○ Proposition de circulation interdite en journée et autorisée hors ouverture des commerces (s'inspirer du « samedi piéton »)</li> <li>○ L'avenue doit redevenir un lieu de vie, de flânerie et non plus de passage</li> <li>○ Avenue désertée car il n'y a plus rien, trop de banques, assurances...</li> <li>○ Exemple de Colmar : centre ville totalement piéton</li> </ul> </li> <li>• Mobilier : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Ouverture des squares</li> <li>○ Trottoirs verts sur un côté</li> <li>○ Stationnement vélo</li> <li>○ Personnalisation du mobilier : couleurs, formes, matériaux</li> </ul> </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mobilier contemporain et chaleureux ou vintage</li> <li>○ Éclairage public au sol pour valoriser les bâtiments anciens</li> <li>○ Cheminements piétons</li> <li>○ Plus de végétation : arbres à fleurs, à fruits, murs végétalisés</li> <li>○ Eau dans la ville : fontaine, cascade...</li> <li>○ Ne pas mettre de containers à poubelle</li> <li>○ Jeux d'enfants satisfaisants</li> <li>○ Square de la Préfecture à retravailler</li> <li>○ Pourquoi ne pas créer une charte pour définir le type de commerces à privilégier</li> </ul>
Questions diverses	Des conseillers citoyens regrettent l'absence d'autres conseillers depuis plusieurs séances. Ils aimeraient susciter davantage de participation. En termes d'information, ils souhaiteraient que les dates des séances plénières soient mieux communiquer. Il est notamment demandé qu'elles soient indiquées sur les panneaux lumineux de la Ville.
Calendrier	<b>Prochaine réunion de Bureau : à définir</b> <b>Prochaine séance plénière : Lundi 25 janvier 2015 à 18h30 à la salle Terre des fleurs</b>

## Questions de proximité

Réponses aux questions de proximité de la séance précédente :

Questions	Réponses
Priorité rue des Lazaristes, stationnement devant CS	Visite de terrain prévue le 7 décembre
Présence d'arbres non coupés rue des Tulipes	Demande transmise aux services de Bourg Habitat
Aubry, panneaux d'information seront-ils posés ?	En cours d'étude
Rue Bizé : problème de nid de poule	Intervention des services prévue fin novembre
Rue Lamartine : problème de circulation aux horaires de sortie de l'école Jeanne D'Arc car les voitures stationnent sur les trottoirs	Problème récurrent devant toutes les sorties d'écoles. La Ville ne peut développer les places de stationnement. Sa priorité est de faire en sorte que ce stationnement ne gêne pas les sorties des propriétés. Verbalisation faite.
Est-il possible d'utiliser des détecteurs pour l'éclairage public ? Cela ne serait-il pas source d'économies ?	La mise en place de tels détecteurs est possible mais peu économique. Tout d'abord car il faut pour un même lieu positionner plusieurs détecteurs. En outre, il s'agit de matériel LED qui nécessiterait donc de refaire tout le réseau (coût important d'investissement). Le coût de l'installation rapporté au gain énergétique n'est en fait pas rentable. Il n'y aura pas le temps d'amortir l'investissement.

## Nouvelles questions :

- Problématique des commerçants de l'avenue Jean Jaurès qui payent le stationnement mensuellement mais ne peuvent pas souvent se garer dans l'avenue faute de places disponibles et sont contraints d'utiliser le parking Fonlup.
- Remontée d'une demande des commerçants du quartier via l'association « Le Plateau » : Demande d'une signalétique aux deux entrées de la gare SNCF indiquant : « Commerces et services à x mètres ».
- Impasse du Comte de la Teyssonnière : stationnement anarchique sur les trottoirs aux heures d'entrée et de sortie de l'école du Peloux. Proposition de créer 5 places de stationnement en réduisant la largeur du trottoir côté immeuble.
- Demande de matérialisation d'un espace « covoiturage » à côté de la gare SNCF (lieu de rendez-vous fréquent).

## Les participants :

Ville de Bourg-en-Bresse	Raphaël DURET (co-animateur élu), Mathilde GOURBEIX (service Démocratie Locale)
Conseillers citoyens	Mesdames : Emeline BOURNE, Sandrine BORGET, Leyla CELIK, Bénédicte CERTAIN BRESSON, Eliane DUFOUR, Rajae EL AYANE, Maryse JOLY, Catherine LEGER (o-animatrice habitante), Marie-Claude ROUX, Bernadette SANGIORGIO Messieurs : Paul-Henri GRIVET, Claude MARQUIS, Daniel BLATRIX, Pascal BARTASSOT, Pierre GOBET, Philippe LAMBERT ALISON, Marc PARIS Associations : Martine ARPIN (Terre en couleurs), Nathalie POURCHOUX (Le Plateau), Jean TABARY (Jeunes Pousses)  Excusés : Danielle MILLET, Thierry MANGEMATIN, Emilien SERMET, Jean-Paul GODEAU (AIDES), Jean-Louis JOURNET, Claude RIGOLLET (Le Plateau)  Absents : Emilie COUDURIER CURVEUR, Marie-Claude DESFARGES, Martine MICHELON, Magalie TERRAL, Daniel DESROCHES, Cyrille KLEINE, Eric AMBACHER, Maxime NOYON, Jean-Luc TOURNIER, Mathieu DODARD (Le Millésime), Julien TARDY (Sté SELLS)